

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

# **Le Magal de Sanoussi sera célébré le 5 Ramadan 1434 H. (14 juillet 2013)**

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : jeudi 11 juillet 2013

Date de parution : 14 juillet 2013

---

**MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !**

---

**Sanoussi est une étape marquante dans l'itinéraire du Cheikh. Il s'agit bien sûr de l'itinéraire du retour après les huit années d'exil au Gabon. Cet exil rappelons le encore ici, avait un motif et un seul : faire en sorte que "ses enseignements soient oubliés au Sénégal".**

Ainsi de Saint-Louis à Lambaréné, en passant par Dakar et Mayoumba, le Cheikh brava des épreuves incommensurables. Il est révélateur que lui-même les compare dans *Les Dons du DIGNE DE RECONNAISSANCE* à la douleur du retrait de l'âme (p 31).

## **II. L'itinéraire du Cheikh de son retour au Sénégal à son installation à Sanoussi**

Il est également vrai que ce tableau sombre, révélateur de l'adresse du colonisateur à appliquer le mal, cette cruauté, ce cynisme n'étaient que le prix à payer. En d'autres termes : que le Cheikh ait pour braver l'incandescence d'un bûcher, ou les parois d'une cellule exiguë hérissées de pointes, ou que ce soit un lion affamé ou un taureau furieux excité contre lui, ceci pourrait-on dire n'était que la partie visible de l'iceberg ou en d'autres termes les contingences.

On pourrait même parler d'un itinéraire spatial parsemé d'embûches. Cependant, il y a au-delà de tout ceci, l'essence, le sens caché de cet itinéraire car :

**" DIEU Seul a inspiré le dessein d'exil, dans les coeurs de ceux qui furent les auteurs de son internement en cette même année ".**

En vérité, l'itinéraire était spirituel. Par ailleurs, le secours providentiel de Dieu venait chaque fois s'ériger en bouclier salvateur. Cela aussi, est une constante durant tout le périple.

Le sens caché de cet itinéraire, Serigne Saliou Mbacké le rappelle dans le sermon qu'il a prononcé le 12 Août à l'approche de la célébration du Grand Magal de TOUBA 199.. disant :

**" Il avait signé en ce jour avec Notre SEIGNEUR un pacte d'une mission pour laquelle toutes ses ambitions en grades et stations spirituelles en contrepartie desquelles notre SEIGNEUR lui fit endurer une somme d'épreuves en adoration souffrances et peines "**

D'autre part, nul n'ignore les sombres desseins des ennemis de DIEU qui ont été le bras armé par Satan dans cette confrontation entre le vrai et le faux, le bien et le mal. Nul n'ignore non plus le verdict de cette confrontation : les ennemis de Dieu ont échoué lamentablement.

Après une vaine tentative de liquidation physique, le pouvoir colonial décida, la mort dans l'âme, de le ramener au Sénégal : c'était la fin des épreuves. Pour cette première étape tout au moins. La mission était accomplie...

" **Tu as respecté tous les engagements que tu avais pris** " lui dit le Prophète (Paix et Salut sur Lui). (Cf. sermon prononcé par Serigne Abdoul Ahad Mbacké à l'approche du Grand Magal TOUBA 1979)

Le décret divin du retour d'exil venait ainsi d'être promulgué...

Ce retour triomphal est une veine qui a alimenté nombre d'ouvrages produits par ceux qui, de près ou de loin étaient concernés par cette mission salvatrice.

Le 5e chapitre de l'Abreuvement du Commensal ... (Irwâ Unnaddîm ) écrit par Serigne Mamadou Lamine Diop Dagana, retrace de manière succincte l'itinéraire du retour :

*" Cheikh Ahmadou Bamba débarqua à Dakar le samedi 6 Chacbân 1320 H. (8 Novembre 1902).*

*Puis il se rendit à Saint-Louis où il reste 15 jours avant de partir pour Louga le mardi 01 Ramadan. Dans cette ville il descendit chez son frère Cheikh Thioro Mbacké qu'il quitta dans la nuit du samedi et passa chez Cheikh Dioulo Cissé, puis se rendit chez son adepte Serigne Ciré LO à Sannossi, où il arriva dans la matinée du dimanche."*

S'inscrivant dans la même foulée, Serigne Moussa Ka dresse dans *Jazâu-sh-Shakûr*, un tableau plus détaillé des différentes étapes du chemin du retour, ainsi que certains de ses faits marquants. Ce passage correspond aux vers 657 à 666. Il le relate en ces termes :

*"C'est le mardi premier jour du mois de Ramadan 1320 H. qu'il quitta Saint -Louis dans la soirée"*

*"Les mourides, les Tidianes, les Européens ainsi que les Maures tous accompagnèrent Dame"*

*"Il descendit à la gare de Louga où les habitants l'accueillirent. Il alla chez Cheikh Thioro junior."*

*"Il y resta mercredi, jeudi et vendredi, les habitants lui dirent : Bienvenue et Paix au Cheikh "*

*"Du Ndjambour au Walo Tous vinrent saluer le petit-fils de Asta Walo"*

*"Le Peuple du kajor debout chantait à l'unisson les louanges du Serviteur du Prophète. Les habitants de koki vinrent féliciter le père de Moustapha."*

*"C'est ce jour là que Sokhna Fatima Doumame amena le jeune Serigne Bassirou pour voir Dame"*

*"C'est Serigne Oumar GUEYE qui alla la quérir à Koki. sur ordre de Cheikh Bamba, c'est sans équivoque."*

*"Ce jour, Bamba dit de Serigne Bassirou : S'il plaît à Dieu il sera un savant."*

Cette apothéose est déjà un avant-goût de ce que sera la réception de celui que tous les coeurs pétris de foi attendaient depuis huit années.

### III. Description de la réception

La réception faite en l'honneur du Cheikh lors de son arrivée à Sanoussi n'a d'égal que le vide laissé dans les coeurs, ainsi que la soif spirituelle que les disciples ont ressenti depuis que l'Abreuvoir a été arraché pour une durée aussi longue à leur vue. Autant le chagrin de la séparation a été profond, autant la chaleur des retrouvailles a été dense.

Écoutons encore à ce propos Serigne Moussa Kâ :

*" La réception offerte par Serigne Ciré à Sanoussi est indescriptible, elle n'est comparable qu'à la noce du mariage".*  
V672

*" Il tuait chèvres et moutons, boeufs et chameaux. C'est Dame qui lui réunit à la fois ces moyens, il est écouté. "*  
V673

Serigne Moussa Kâ décrit un holocauste qui fait corps avec toute occasion de fête pour rendre grâce au SEIGNEUR. C'est un fait qui relève ici du véritable prodige.

En effet, d'autres témoignages comme celui de Moustapha Bassirou Lô petit-fils de Serigne Ciré Lô vont plus loin, disant que Serigne Ciré avait demandé à l'ensemble des habitants de Sanoussi d'opérer à son compte une sorte de main levée sur leur patrimoine en mettant à sa disposition bétail et volaille qui est le leur. Il avait promis de tout rembourser à la fin du séjour du Cheikh lorsque les festivités seraient terminées.

Engagement ne pouvait être plus grand ...

Le prodige et l'ampleur de l'engagement tiennent au fait que Serigne Ciré, en ces temps, modeste disciple, dépourvu à la limite de biens matériels, apparaissait aux yeux de tous comme inapte à supporter les frais inhérents à la réception digne d'un hôte aussi illustre que le Cheikh.

Serigne Makhtar Lô et Serigne Modou Lô respectivement imam de la mosquée de Sannossi et frère du chef de village de Sanoussi, s'accordent à dire que les deux personnes que le Cheikh rencontra dès qu'il mit pied à terre à Sanoussi, sont les notables Demba Farimata et Dame Farimata.

Quand le Cheikh s'enquit des nouvelles de Serigne Ciré (qu'il avait désigné pour l'accueillir et l'héberger), on lui répondit :

- " Il est à Sanna, mais il n'a pas suffisamment de moyens ", voulant ainsi inciter le Cheikh à ajourner son projet d'aller s'installer chez Serigne Ciré. Mais le Cheikh leur rétorqua :

- " C'est sur Ciré que s'est porté le choix de mon SEIGNEUR ".

C'est dire donc que celui qui s'avérait indigent, a été l'acteur de ces 28 jours fastes par la grâce de Cheikhoul Khadim. Oui par la grâce de Cheikhoul Khadim. Ce prodige, c'est, pourrait-on dire, tout le sens caché du vers :

"C'est Dame qui lui réunit à la fois ces moyens, il est écouté ".

#### **IV. Rencontres avec les autorités religieuses et disciples**

Serigne Moustapha Bassirou Lô utilise le terme d'"assemblée générale" pour qualifier le premier grand rassemblement à l'échelle du Mouridisme après le retour d'exil du Cheikh. La soif des disciples était telle que cette escale à Sanoussi, même si elle avait duré un jour eût été très longue.

Le vénéré Serigne Abdoul Ahad Mbacké, dans une allégorie des plus éclairées, disait pour nous dicter notre comportement à l'égard du MAGAL :

**"Aucune personne n'attend qu'un hôte qui lui est cher vienne le trouver jusque dans ses appartements sans aller à sa rencontre pour l'accueillir ! "**

Résolument donc, de façon irréversible, les disciples s'arrachèrent des coins et recoins épars du Sénégal où ils étaient installés pour se ruer à Sanoussi. Tous les disciples, les grands comme les autres.

*"Pendant ce temps, les gens affluaient vers lui de tous bords les uns pour adhérer à sa voie, d'autres pour obtenir la satisfaction de leurs besoins, à côté de notables venus le féliciter "* dit Serigne Mouhamadou Lamine Diop Dagana.

En peu de temps, des dizaines et des dizaines de tentes surgirent de terre faisant de Sanoussi elle-même une immense tente pour la circonstance.

Cette revue de troupes durera vingt huit jours. Tous les lieutenants défilèrent avec leurs troupes à Sanoussi. Mais, il y a également ceux qui ne l'avaient pas encore connu. De nombreux coeurs furent encore foudroyés par le charisme de celui dont on disait qu'il ne reviendrait plus. Parmi ceux qui en ce lieu prêtèrent serment d'allégeance à Cheikhoul Khadim, celui que la mémoire collective de la communauté mouride retient le plus, est incontestablement Serigne Ibrahima Diop Mashc ar.

Sur ce point il s'érige en vedette incontestée pour au moins deux raisons : sa notoriété doublée d'une qualité d'éminent poète, mais aussi et surtout la manière dont se concrétisa son allégeance au Cheikh. Serigne Mahamadou Lamine Diop Dagana parle d'un " étonnant dévoilement " (kashf ).